

# FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,

FRATERNITÉ

OU



CHINESE LIBRARY

CHINESE LIBRARY

LE CHIEN  
ET  
LE CHAT,  
OU  
L'ABBÉ GRÉGOIRE ET L'ABBÉ MAURY.

---

L'un vit pour éclairer les hommes,  
L'autre vit pour les égarer;  
Mais . . . . .  
*Stances patr.*

---

( N°. 4.



A PARIS,

Chez Mme L'ESCLAPART, rue du Roule, où  
l'on s'abonne,  
Et chez tous les Marchands de Nouveautés.

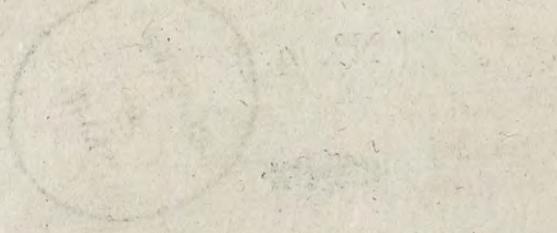
---

1790.

BRITISH LIBRARY

MANUSCRIPT LIBRARY

MANUSCRIPT LIBRARY



---

## LE CHIEN ET LE CHAT\*,

O U

L'ABBÉ GRÉGOIRE ET L'ABBÉ MAURY.

---

C'EST avec bien du regret que nous présentons encore ici au public le nom de M. l'abbé Maury. Nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'on est las de le voir figurer partout; mais la personne qui nous a adressé cet article, paroît tellement désirer que nous en fassions usage, d'ailleurs il nous semble écrit dans un si bon esprit, que nous croyons devoir également et cette juste déférence à l'auteur, et au public le plaisir de le lire.

---

\* Nous prévenons le public que le troisième numéro de cet ouvrage est la feuille qui a pour titre : *Le Gardien des Capucins*. Des raisons particulières, qui n'existent plus, nous avoient engagés à changer le premier titre; mais nous le reprenons aujourd'hui, pour ne le plus quitter.

## QUELQUES OBSERVATIONS

S U R

MM. GRÉGOIRE ET MAURY.

QUELQU'UN, qui n'est pas sans doute un ami de l'abbé Grégoire, a remarqué qu'il s'est fait en lui un prodigieux changement, depuis le commencement des états généraux. « L'idée de membre des douze cents, dit-on assez incorrectement, a élevé ses prétentions, et opéré en lui une incroyable métamorphose. L'homme rustique est devenu tout-à-coup étranger au climat qu'il avoit habité; il a pris le langage, les manières de quelques députés qui cherchoient à se faire un nom. Son premier soin a été *de calomnier les prêtres*. Il a épousé les intérêts d'une race bâtarde et proscriite dans toutes les parties du monde; la race judaïque a été défendue par lui avec une chaleur, une *impudence même*, qui lui ont d'abord fait prodiguer des éloges, mais qui depuis n'ont servi qu'à lui démontrer l'erreur où l'avoient jeté ses calculs et sa vanité. . . . .

Il a voulu lutter avec M. l'abbé Maury, afin de renverser un rival courant la même carrière que lui. Tous deux aspiraient aux mêmes honneurs, par l'hypocrisie et par la véhémence de leurs déclamations ».

L'auteur, comme on vient de le voir, ne craint pas d'assimiler M. l'abbé Grégoire à M. l'abbé Maury. Je crois qu'il lui fait encore grace ; car, si tous les deux méritent des reproches, on ne peut se dissimuler que le premier est bien plus coupable que le second. Je le prouve en saisissant la comparaison sous les rapports que l'auteur lui-même nous présente.

*Premier reproche.* L'abbé Grégoire a calomnié les prêtres. En effet, il a dit que les prêtres, successeurs des apôtres, étoient volontiers pauvres comme eux; que, quand ils possédoient, ils étoient charitables et toujours prêts à se dépouiller en faveur de la patrie et des indigens, la classe la plus précieuse, la plus intéressante de la société. Il est clair que l'abbé Grégoire a calomnié les prêtres du haut clergé surtout, car ce n'est pas là leur esprit; il est constant qu'il faut passer condamnation sur ce point, et que M. l'abbé Maury, en dé-

fendant à toute outrance le haut clergé avec les armes de la cupidité, de l'égoïsme et de l'acharnement, a, tout au plus, médit de nos prélat.

*Second reproche.* M. l'abbé Grégoire a épousé les intérêts des Juifs avec la plus grande chaleur, *même avec impudence*.

On tenteroit en vain de disculper M. Grégoire de cet attentat. Est-ce que des gens, qui attendent le Messie, doivent être traités comme des hommes ? Est-ce qu'un peuple qui, par son industrie et son commerce, tient à toutes les nations, doit jamais être avoué par aucune ? Est-ce qu'il seroit réservé à des François, à d'anciens esclaves qui brisent leurs fers, qui se régénèrent, qui veulent ou la liberté ou la mort ; est-ce qu'il leur seroit réservé, disje, de fouler aux pieds cet aimable préjugé qui distingua dans tous les temps l'homme de l'homme ? Quelle folie ! vouloir que tous les hommes, de tel pays, de tel culte qu'ils soient, ne forment désormais qu'un peuple de frères ! et, pour comble d'horreur, c'est un prêtre chrétien, un abbé Grégoire qui a l'impudence de blesser ainsi l'humanité, la raison, et cette tolé-

rance qui rend la religion chrétienne supérieure à toutes les autres !

Voyez l'abbé Maury : il veut que les Juifs n'aient ni feu ni lieu , qu'ils ne sachent où reposer leur tête ; mais il est conséquent au moins. Est-il poursuivi par la canaille ? vite , il court , rue Sainte-Anne , se réfugier dans la maison d'un Juif.

Je ne m'arrêterai pas sur le reproche qu'on fait à M. Grégoire , d'avoir osé lutter contre M. l'abbé Maury : il faudroit un volume entier pour sa justification ; car cette audace ne peut être justifiée que par une foule de raisonnemens que le public fera pour moi et sans moi. Quant aux intentions basses qu'on lui prête , je dirai seulement , en changeant de ton et de manière : dans le choc des opinions , dans la chaleur de la discussion , ce seroit une espèce d'injustice d'exiger que les hommes ne sortissent jamais des étroites limites de la modération ; mais lorsqu'un auteur se permet de scruter à froid et dans le fond de son cabinet , les intentions des défenseurs et des pères de la patrie , on a droit d'exiger de lui cette circonspection sévère qui garantit , je ne dis pas de la calomnie ,

mais des imputations les plus légères. D'après ce principe, incontestable au tribunal de la justice et de l'honnêteté, je demande comment on doit nommer l'auteur qui a si authentiquement calomnié M. l'abbé Grégoire et les autres bons patriotes, tels que le comte de Mirabeau, etc.

On nous a adressé les vers suivans, en nous priant de les insérer dans notre feuille *sans y faire de retranchemens* (1). Nous déferons au vœu de l'anonyme, en le prévenant, ainsi que toutes les autres personnes, que nous ne ferons désormais usage que des pièces signées, mais que nous serons également fidèles à taire le nom de ceux qui l'exigeront. La personne dont nous recevons à l'instant une lettre datée du 11 du courant, peut envoyer.

*Fragment d'un Poème sur la Révolution.*

*Le roi vient aux états-généraux.*

Simple dans sa démarche, on ne voit à sa suite,  
Ni ces vils courtisans, ni ces gardes d'élite,  
Esclaves du pouvoir, dont la foule autrefois  
Sembloit nous envier les regards de nos rois.

(1) M. Neker, nous dit-on dans la lettre jointe à la pièce de vers, n'est pas encore sans admirateurs et sans amis.

Neker est près de lui, ce ministre fidèle  
 Qui trois fois par l'exil a vu payer son zèle ;  
 Etranger vertueux, chérissant les Français,  
 Lâchement outragé pour prix de ses bienfaits.  
 On remarquoit aussi ce prélat ferme et sage,  
 De l'hydre des dévots, vainqueur par son courage,  
 Prêtre sans fanatisme, et ministre prudent,  
 De notre liberté généreux partisan (1).

Louis parle ; et de tous l'attention fixée  
 Recueille ce discours présent à ma pensée.

Français, que j'aime en père, en venant parmi vous,  
 Sachez de quel honneur je me montre jaloux ;  
 Par vos sages décrets régénérez l'empire,  
 Pesez, tracez vos loix, et je viens les souscrire.  
 Ami de mes sujets, chef de la liberté,  
 Je la protégerai par mon autorité ;  
 Je le jure. .... Périsse à jamais le coupable,  
 Le mortel dégradé, le prince méprisable,  
 Qui voudroit y porter quelque atteinte après moi !  
 Le pouvoir d'un monarque est celui de la loi.  
 Je n'en connois point d'autre... Et vous, Sénat auguste,  
 Libre, fondez vos loix sur une base juste,  
 Sur ces droits trop long-temps parnui nous confondus ;  
 Ces droits sacrés de l'homme aujourd'hui reconnus,  
 Ces droits que votre roi chérit et qu'il révère,  
 Mon fils les connoitra par les soins de son père ;  
 Il saura qu'en naissant les hommes sont égaux,  
 Il verra ses devoirs tracés dans vos travaux ;

---

(1) On voit bien que nous ne retranchons rien.

Dès qu'il pourra penser, je veux, à mon exemple,  
 Que le bonheur public soit le seul qu'il contemple.  
 Puisse-t-il, ô Français ! en régnant à son tour,  
 Sentir autant que moi le prix de votre amour !  
 Puisse-t-il, plus heureux, éloigner de vos villes  
 Les troubles intestins, les discordes civiles,  
 La fureur des partis, et ces dissensions,  
 Supplices des bons rois, fléaux des nations !  
 Oh ! si vous connoissiez, si ce peuple que j'aime,  
 Pouvoit savoir combien ma douleur est extrême,  
 S'il savoit à quel point il me rend malheureux,  
 Quand j'apprends qu'il se livre à ces troubles affreux,  
 Tous voudroient concourir à vos desseins prospères,  
 Et Louis règneroit sur un peuple de frères !  
 Il dit : et de plaisir les cœurs sont opprêssés,  
 Les yeux fondent en pleurs, les bras sont élancés ;  
 On diroit que chacun a dévoré l'espace,  
 Que chacun dans ses bras et le presse et l'embrasse, etc.

---

On cite sans cesse Montesquieu et Rousseau. Nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur soumettre quelques réflexions sur ces deux auteurs célèbres.

*Parallèle de Montesquieu et de J. J.  
Rousseau.*

Montesquieu et Rousseau sentoient également l'importance de leurs travaux ; tous deux avoient sans doute pour but le bonheur des hommes. Ils y tendirent avec un

génie égal, mais non pas avec le même désintéressement. Montesquieu n'avoit pas purgé son ame de toute crainte, de toute espérance; il tenoit à la terre qu'il instruisoit. Rousseau, au dessus de toute considération humaine, élevé dans une région supérieure, voyoit au dessous de lui ce globe sur lequel il versoit des flots de lumière. Montesquieu souleva d'une main discrète le voile qui cache au vulgaire des hommes les grandes vérités politiques: Rousseau le déchira; il fit plus, il introduisit, pour ainsi dire, l'homme jusque dans le sanctuaire de la liberté.

Montesquieu semble dire à son lecteur: « Sans doute vous avez des droits, ils sont » incontestables; mais votre esclavage est » si doux ! regardez votre liberté comme » une possession lointaine dont vous ne » pouvez jouir qu'en vous expatriant, qu'en » vous exposant long-temps sur des mers » fertiles en orages et en écueils: renoncez- » y, vous l'acheteriez trop cher ».

Rousseau crie sans cesse à son lecteur: « Tes plaisirs, ton luxe, tes talens, tes arts, » tes mœurs, ton génie, ton culte, tout est » avili chez toi par la servitude. Homme,

» réveille-toi de ta profonde léthargie , brise  
 » tes fers ; tes plaisirs seront délicats et  
 » décens , ton luxe t'enrichira , tes arts  
 » t'honoreron , tes talens te rendront utile  
 » à l'univérs , tes mœurs s'épureront , ton  
 » génie s'étendra , ton culte sera libre comme  
 » ta pensée. Voilà les écueils , tu dois les  
 » braver : ose , et les flots du despotisme  
 » s'abaisseront sous tes pieds. Tiens . . . . .  
 » ne vois-tu pas la liberté qui te tend les  
 » bras au rivage » ?

L'homme libre qui vient de lire Montesquieu , s'étonne de haïr moins la servitude. Rousseau , Rousseau , au contraire , régénère , vivifie l'ame de l'esclave. Montesquieu n'a cédé à son génie , que parce qu'il s'est senti assez d'esprit pour en restreindre les élans. Rousseau n'a usé de son esprit , que pour favoriser l'essor de son génie. Enfin l'homme purement curieux et spirituel est content de Montesquieu ; mais c'est Rousseau qui satisfait l'homme pénétré de la dignité de son être.

Concluons. Montesquieu a pu passer pour un de nos oracles en politique avant la révolution ; Rousseau seul doit l'être aujourd'hui. Rousseau , ayant cette heureuse

époque , faisoit la désolation de ceux qui adoptoient ses principes sans restriction , parce qu'ils n'avoient pas l'espérance du changement que ces principes mêmes préparoient. Quelqu'un qui suivroit aujourd'hui les principes mitigés de Montesquieu , ne seroit certainement pas dans l'esprit de liberté que tous les bons François professent. Terminons par une observation aussi vraie que consolante : c'est que le génie ne fait jamais un pas inutile pour le bonheur des hommes.

Nous remarquerons que ce que Rousseau fut pour nous en politique , Voltaire le fut à l'égard de la religion. Tandis que l'un déracinoit la tige antique de l'esclavage , l'autre coupoit la tige d'airain du fanatisme. Il nous préchoit cette douce tolérance , cette morale aimable , sans laquelle les hommes sont des monstres , toujours prêts à s'entr'égorger pour des mots qu'ils ne conçoivent pas. Les prêtres d'aujourd'hui perdront leur tems , si nous ne nous en éloignons pas.

---

*Avis sérieux à tous les Ecrivains patriotes.*

Nous prévenons les Desmoulins, les Marat, les Gorsas, les Prudhomme, les Audouin, les Tournon, etc., qu'ils sont menacés d'un très-grand malheur. M. M..... auteur de *la Chronique du Manège*, ouvrage excellent et très-gai, compte les passer en revue dans son prochain numéro. Quand je me promène avec un galant homme, je l'avertis, si j'apperçois un reptile venimeux quise dispose à le mordre. Ainsi, M. M.....

*Effluis amens,  
Contemnere.....*

Parmi la foule d'écrits anti-patriotiques qui circulent et se renouvellent à chaque instant, j'en distingue un qui mérite quelque attention, puisqu'il est bien écrit et raisonné, et par cela même dangereux. Il a pour titre : *Opinions d'un Provincial sur les affaires du tems et sur la conduite des deux régimens aux Gardes, le 25 juin, à Versailles.*

On le distribuoit furtivement au Palais-royal jeudi soir. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il a été fait vraisemblablement dans

le mois de juillet 1789 ; car on lit cette date au bas de l'ouvrage , malgré le soin qu'on a pris de l'effacer.

L'auteur , qui , au ton de l'ouvrage , paraît être un militaire ou un homme de cour , auroit-il réellement craint de le faire circuler dans le mois de juillet 1789 ? ou chercheroit-il à jeter l'alarme dans le cœur des citoyens , à ébranler la bonne opinion qu'ils ont des Gardes Françaises , devenus leurs frères d'armes , en récriminant sur des faits anciens ? C'est ce que nous examinerons dans la réfutation que nous ferons de cet ouvrage. Cette réfutation se trouvera dans notre prochain numéro , si cet ouvrage n'est connu que depuis le 6 mai , comme il ne nous est tombé entre les mains qu'à cette époque. Nous nous en informerons.

---

P R O S P E C T U S  
D U C H I E N E T D U C H A T.

U N E maladie a empêché l'auteur de cette feuille , de donner son quatrième numéro aussi promptement qu'il l'auroit désiré.

10192  
296  
Cette feuille paroîtra exactement deux fois par semaine. Le prix de la souscription est de six livres pour trente numéros , et de 7 livres 10 sols pour la province. On souscrit à Paris chez madame L'ESCLAPART , libraire , rue du Roule.

On recevra à l'adresse de madame L'ESCLAPART , libraire , correspondant des rédacteurs du Chien et du Chat , les lettres , les avis , les pièces de vers , épîtres , fables , épigrammes , chansons , vaudevilles , composés dans l'esprit de patriotisme que nous professons.

On voudra bien affranchir le port des souscriptions et des différentes pièces qu'on nous adressera. Les personnes qui auroient intention que leur nom ne parût pas à l'impression , sont priées de ne pas moins signer les pièces qu'elles envoyeront , parce que sans cela on n'en fera pas usage.

F I N.

---

De l'imprimerie de J. GRAND , rue du Foin-  
S. Jacques , n° 6.

